

#18
JUN 2025

CONNECTÉ

L'INFO QUI DYNAMISE NOTRE TERRITOIRE



SYADEN

SYNDICAT AUDIOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

L'inspiration du chemin territorial

sommaire

2·3

DOSSIER
DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

4·5

DOSSIER
AMÉNAGEMENT
NUMÉRIQUE

6·7

DOSSIER
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Tandis que le véhicule juridique utilisé pour adopter la future programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) fait débat entre les parlementaires et le gouvernement, les véritables enjeux du mix énergétique national sont relégués au second plan. Aussi, en toile de fond, les prémisses des échéances électorales d'importance à venir dans notre pays tendent à opposer les énergies dites « pilotables » à celles considérées comme « fatales », soit le « nucléaire » versus les « énergies renouvelables » (ENR). La baisse attendue des tarifs de rachat du solaire en toiture (réforme du S21) donne un nouveau signal. On en oublierait presque que la loi d'accélération des énergies renouvelables n'a que deux ans à peine et que les zones dédiées voulues par les territoires, 12 mois seulement... On s'éloigne aujourd'hui des réelles priorités pour notre pays. La souveraineté énergétique inscrite dans la durabilité doit apparaître comme le guide suprême de nos gouvernants, à l'instar des choix stratégiques vertueux de nos aînés en faveur d'une politique électrique qui utilisait à plein le parc hydro-électrique, combinant à la fois renouvelable et pilotage, via le stockage de nos barrages. Espérons que la raison l'emportera sur toute autre considération pour assumer que le mix électrique faisant la part belle aux ENR, associé à des investissements conséquents dans le stockage, le pilotage et la flexibilité réseau, s'imposent comme « la » solution à suivre, grâce au concours du numérique et de l'IA.

En attendant la fumée blanche issue de nos institutions nationales, le local et les territoires montrent leur volontarisme et leur cohérence en la matière. Le parc solaire photovoltaïque développé par la SEM du SYADEN (ELO), en partenariat avec la commune de Laroque de Fa, est un prototype d'un nouveau genre « d'électricité circulaire », alliant énergie solaire et débouché local. L'énergie de ce parc public étant destinée aux bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) du SYADEN via une intermédiation quasi-directe, on touche là du doigt le sens de l'action publique locale, inscrite dans la « souveraineté durable » et le « partage de la valeur » au cœur du territoire.

Quand le numérique est utilisé dans l'intérêt public et la maîtrise locale de l'énergie, il prend une toute autre dimension. Le pilotage et le partage de l'infrastructure publique pour véhicules électriques employant le réseau numérique du SYADEN apparaît comme une autre réalisation vertueuse en faveur des nouveaux usages habités par la transition écologique.

Chers gouvernants, inspirez-vous du chemin et de la cohérence existants à l'échelle de nos territoires !



Régis BANQUET
Président du Syaden

Anticiper les projets pour dimensionner les réseaux électriques

UN PROJET IMMOBILIER, ÉCONOMIQUE, AGRICOLE, UN BESOIN DE RACCORDEMENT ? DÈS L'AVANT-PROJET, LE SYADEN ACCOMPAGNE LES COMMUNES EN ASSURANT LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES RENFORCEMENTS OU DÉVELOPPEMENTS DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET, POUR CELA, LE SYNDICAT MOBILISE NOTAMMENT LE FINANCEMENT DES AIDES DES COLLECTIVITÉS À L'ÉLECTRIFICATION RURALE (FACE) ET TRAVAILLE ÉTROITEMENT AVEC LE GESTIONNAIRE DU RÉSEAU ENEDIS.

Qu'il s'agisse de projets d'habitats, d'un service public, de développement économique... Le SYADEN accompagne les communes pour le renforcement du réseau électrique. Il est toutefois important qu'elles nous alertent très en amont de leurs projets, qu'elles les anticipent parce-que régulièrement, quand nous recevons ces demandes de raccordement, il y a urgence puisque la personne veut rentrer dans son logement quelques mois après. Sauf que parfois, un dépôt de permis de construire c'est l'arbre qui cache la forêt, le début d'un programme de plus grande ampleur.

« Les échanges avec les élus sont importants dès la phase amont pour adapter le réseau à leurs projets ».

C'est le cas de Preixan, où fin 2022, le dépôt d'un permis de construire a montré que le projet impliquerait des contraintes sur le réseau basse tension existant. Des travaux s'avèrent nécessaires selon la première étude d'Enedis et ceci afin de des-



servir correctement les futurs habitants comme les abonnés existants. Lors des échanges avec la commune, le SYADEN s'enquiert auprès des élus, d'éventuels projets sur ce même secteur. Justement, de futurs aménagements sont envisagés. SYADEN et Enedis revoient leur copie. La pose de deux postes de transformation est alors évoquée. Trop compliquée en centre bourg ! En lien avec la commune,

une autre solution est trouvée : l'implantation d'un seul transformateur, plus puissant toutefois, et dans une zone qui ne générera pas de nuisance. Cette nouvelle version reçoit l'aval de la commune et elle est validée. Le coût final qui a reçu le soutien du FACE s'élève à 350 000 € pour la partie électrique, 440 000 avec le réseau de téléphonie et l'éclairage public.

Le CAS FACE

Le CAS FACE, le compte d'affectation spéciale relatif au Financement des aides des collectivités à l'électrification rurale (FACE) est la clé de voûte des communes rurales. C'est grâce à cela qu'elle peuvent aménager leur territoire et se développer. Comment une petite commune comme Preixan pourrait-elle, par exemple, sans cela, financer à hauteur de 370 000 € le renforcement de son réseau électrique ? Pour l'Aude qui compte plus de 400 communes rurales, ce programme représente l'équivalent d'une dizaine de millions d'euros d'investissement.

Ce programme FACE voté en avril comporte quatre sous-catégories :

les travaux de renforcement du réseau électrique, la sécurisation et le remplacement des anciens câbles devenus vétustes, les extensions publiques et enfin, l'enfouissement des réseaux.

POURQUOI LA RÉFORME INQUIÈTE-T-ELLE ?

Jusqu'à présent, cette enveloppe était amendée par les prélèvements sur les distributeurs d'électricité. Le FACE permet une vraie péréquation entre villes et campagnes pour qu'elles aient le même niveau de services. La réforme sur le projet de loi de finances 2025 scinde cette recette du FACE et une quote-part est prise sur l'assise pesant sur la fourniture l'électricité, un montant

fixé chaque année par l'État. C'est donc une ressource qui devient incertaine avec le risque que l'État, en contrainte financière, soit tenté d'en prélever une partie pour son propre compte. Cela représente une enveloppe de plus de 370 millions d'euros pour tous les syndicats de France qui vont être impactés. Avec nos collègues des syndicats d'énergie de la région Occitanie, nous avons adopté une motion envoyée à chaque commune du département de l'Aude pour que chacune délibère. Plus nous serons nombreux à faire remonter cette problématique au niveau national, plus nous aurons une chance d'être entendus. Nous remercions les



150 communes de l'Aude qui ont suivi spontanément ce mouvement et d'autres suivront assurément. La loi a été votée, la répartition actée mais on peut toujours revenir en arrière.



Une gestion maîtrisée des IRVE

LE PARC DES BORNES DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SE DÉVELOPPE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE. POUR ACCOMPAGNER CE DÉVELOPPEMENT ET POUR UNE MEILLEURE GESTION ET UN ENTRETIEN OPTIMAL DE SES BORNES, LE SYADEN S'EST DOTÉ D'UN NOUVEAU LOGICIEL « LOAD MOTION » QUI PERMET UN SUIVI EN TEMPS RÉEL DE L'EXPLOITATION DU SERVICE.

Le déploiement des stations de recharge de véhicules électriques va bon train dans le département de l'Aude avec le SYADEN. La première phase a vu le déploiement de pas moins de 260 points de charge . La seconde en prévoit 900 de plus, sur le domaine public à l'horizon 2028. Pour cette nouvelle étape, le SYADEN a fait appel à un opérateur privé, Easy Charge du groupe Vinci .

« Depuis les premiers déploiements de stations de bornes de recharge, en 2015-2016, nous étions dans un système intégré puisque les bornes communiquaient avec l'outil de supervision de notre prestataire de travaux et maintenance », rappelle Pascal Mosti, directeur des territoires au syndicat. « C'était donc lui qui avait accès aux données et nous les faisait suivre. Nous étions un peu dans le flou », souligne-t-il. Lors du renouvellement du marché, le SYADEN a souhaité s'informer sur les différents logiciels de supervision qui existaient sur le marché. « La société Load Station a répondu en nous proposant

son outil « Load Motion ». Notre but était d'être autonomes afin que l'on puisse, avec notre logiciel, savoir, en direct si la borne est en panne ou si elle fonctionne, si elle est utilisée ou pas. Nous voulions être au pilotage », poursuit M. Mosti rappelant l'important déploiement de bornes envisagés alors, en 2023, au moment du renouvellement du contrat. « Il devenait crucial que nous soyons performants sur la gestion de l'information ». Autre élément qui est venu peser : l'entrée d'opérateurs privés sur le marché des bornes de recharge. « En 2015, nous étions seuls, les véhicules électriques arrivaient sur le marché. Aujourd'hui, il y a de la concurrence, il faut que nous soyons très réactifs dans le suivi de l'état de nos parcs. Cet outil, avec un suivi en temps réel, nous le permet. Nous avons accès à toutes les données comme les temps de recharge, l'énergie délivrée, le suivi des clients qu'à terme nous pourrions fidéliser. Il offre également d'autres fonctionnalités et nous renseigne sur l'état des recettes et d'avoir un levier sur la tarification ».



interview



PAUL FLATRY,
Directeur de Load Stations

QU'EST CE QUE VOTRE SOCIÉTÉ LOAD STATIONS ?

La société Load stations, est une société créée en 2022 en Occitanie et qui compte une vingtaine de collaborateurs. Mon associé et moi même sommes des anciens de Vinci Energies à une époque où la mobilité électrique ne fonctionnait pas bien comme, d'ailleurs, dans toutes les autres sociétés. Il n'y avait pas alors

de logiciel dédié qui permettait de gérer sa flotte en entreprise et sur les parcs de recharge public. Notre société a été initialement créée pour cela. Au fil des années, nous nous sommes rendus compte que le besoin n'existait pas seulement dans les entreprises mais que les syndicats d'énergie avaient aussi besoin de logiciels plus transparents que ce dont ils disposaient pour avoir accès à des informations disponibles sur leur parc, voir son état en direct, contrôler leur facturation, faire de la maintenance et de disposer également d'un logiciel différent de celui du mainteneur ce qui leur permet d'avoir un outil qui n'est pas juge et partie.

COMMENT FONCTIONNE CE LOGICIEL LOAD-MOTION QUI ÉQUIPE LES STATIONS DE RECHARGE DU SYADEN ?

Il y a deux facettes du logiciel avec une interface administrateur et une autre orientée usagers. Les usagers, eux, vont disposer d'une application mobile où ils pourront créer leur compte, savoir où sont les bornes, afin de pouvoir s'y recharger, voir l'ensemble de leur facture et gérer leur abonnement. Nous avons contractualisé depuis fin mars avec le SYADEN et avons équipé l'intégralité du parc. C'est un marché en deux parties. Nous fournissons le logiciel, la connectivité, les cartes

SIM et l'application. Après, c'est l'entreprise Bouygues Energies et Services qui réalise la maintenance et le déploiement. Nous avons à cœur de travailler sur notre territoire et de le valoriser. Nous travaillons avec d'autres départements : Ariège, Lot, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales. Nos concurrents sont de grandes sociétés mais il en existe peu de françaises qui font ce que nous faisons. Cela nous permet de rester en contact avec les usagers du réseau, de voir comment ils fonctionnent aussi. Dans notre société, tout le monde roule en électrique, nous sommes les clients de notre propre solution.

Le SYADEN déploie le réseau bas débit dans tout le département pour les territoires

EN 2024, LE SYADEN A ENGAGÉ UNE DÉMARCHE DE DÉPLOIEMENT DE RÉSEAU BAS DÉBIT DE PREMIER NIVEAU SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT. IL EST EN COURS DE FINALISATION. UN RÉSEAU LO-RAWAN QUI VA OUVRIR LA PORTE À DE MULTIPLES APPLICATIONS À DESTINATION DES SECTEURS PUBLIC AUTANT QUE PRIVÉ.

Le déploiement du réseau bas débit qui a lieu actuellement dans le département de l'Aude entre dans le cadre d'un appel à projets « Territoires intelligents et durables » pour lequel le SYADEN a été candidat et retenu au niveau national. À la clé, des subventions pour mener diverses expérimentations. Dans l'Aude, elles ont permis l'installation de caméras de surveillance en partenariat avec le SDIS, service départemental d'incendie et secours pour la prévention des feux de forêt, l'installation d'objets connectés dans des communes pilotes, et aussi l'éclairage intelligent dans une quinzaine de collectivités, le tout en lien avec le réseau bas débit. « Avec le réseau bas débit, le SYADEN offre la connectivité et d'innombrables possibilités au public comme au privé. Il va, en effet, permettre de récupérer tout un tas d'informations à l'aide de capteurs dans différents domaines ». Philippe Garcia, directeur de l'aménagement et des usages du numérique au SYADEN évoque un des projets sur lequel ses services travaillent aujourd'hui : la télérelève de l'eau avec notamment Veolia pour le Grand Narbonne et la régie EAU RECA pour le Carcassonnais, du public et du privé travaillant dans l'intérêt général ! « Des compteurs dits intelligents envoient des signaux vers nos antennes et



sont dirigés ensuite vers des applications métiers qui permettent de connaître, en direct, le débit de l'eau, de pouvoir facturer les usagers et même, en cas de débit anormal, d'en informer l'exploitant voire l'abonné via une notification ou un mail ». L'éclairage public est également un domaine qui va trouver son application via ces réseaux bas débit. « On se rend compte aujourd'hui que leur extinction complète peut parfois poser des problèmes alors qu'en baissant le niveau de luminosité, on peut obtenir un gain appréciable, avec de la LED connectée. On pourra programmer des plages d'allumage ou de baisse d'intensité plus appropriée en fonction des zones, les commander à distance, et par exemple, lors de festivités, en cas d'incendie, d'accident... laisser les candélabres allumés sur commande. Dans le cadre de notre démarche d'expérimentation, nous avons mené comme à Lasbordes des projets pilotes où nous avons, par exemple, positionné une station météo, réalisé des essais sur la qualité de l'air et en avons fait remonter les informations en mairie et dans le village ». Un réseau bas débit qui, on le voit, va s'ouvrir à un nombre infini d'applications via des capteurs dédiés dans des domaines aussi divers que variés.

interview



Mathieu MARTINEZ, Chef de projet au SYADEN

EN CHARGE DU DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU BAS-DÉBIT, QUELLES SONT LES FINALITÉS RECHERCHÉES ?

Le réseau bas débit que le SYADEN déploie a pour but d'apporter une couverture de premier établissement à l'échelle départementale sans distinction entre les communes. Il permettra à toutes les collectivités, qui souhaitent bénéficier d'automatisation ou au moins de suivi et de supervision, d'avoir des données essentielles pour l'éclairage public et sa consommation par exemple, de connaître les économies réalisées entre l'avant, -les ampoules à sodium, le passage aux LEDS et l'éclairage public intelligent, -extinction automatique ou baisse d'intensité du parc de candélabres pour une période donnée. Cela permettra de nouvelles économies, -de l'ordre de 25 à 30%- en plus de celles déjà générées par le passage aux LEDS qui fait baisser la facture de 60 à 70%.

TOUTES LES COMMUNES VONT DONC POUVOIR EN BÉNÉFICIER ?

Une grande partie du territoire départemental est, dès à présent, couverte par le réseau bas débit et les communes peuvent bénéficier, si elles le souhaitent, d'un déploiement d'objets connectés pour pouvoir apporter des automatisations et petits objets pour les services à la population. L'avantage, c'est que nous sommes sur un réseau

souverain, -le SYADEN en est propriétaire, et surtout mutualisé. Tous les acteurs peuvent le mobiliser et cela aux quatre coins du territoire. L'eau et la télérelève est un service qui se développe au plan national et qui va permettre de connaître la consommation en temps réel, sur des compteurs individuels ainsi que communaux comme ce qui se fait déjà avec l'électricité et le gaz. Pour les collectivités en charge de la gestion de l'eau, cela présente l'avantage d'avoir une supervision réelle de la consommation et d'être informées de toute anomalie ou tout cas de manipulations malveillantes des compteurs. Avec à la clé des économies puisqu'elles seront aussi alertées très rapidement en cas de fuites et même informées de leurs zones de localisation.

LES COMPTEURS INTELLIGENTS, LES CAPTEURS, TOUT CELA AURA UN COÛT POUR LES COLLECTIVITÉS, POUR QUEL RETOUR ?

Ce que souhaite l' élu, ce qu'il veut, c'est un résultat pour améliorer le cadre de vie et surtout faire des économies de gestion. S'il va y avoir nécessairement un investissement au niveau de la collectivité, le retour se fera rapidement. Nous avons le cas d'une petite commune qui a eu 15 000 € d'eau à la suite d'une fuite détectée par hasard par un vigneron passant à proximité. Avec un compteur intelligent, elle aurait pu être repérée sous 24 voire 48 heures au lieu de 6 mois. Une application sur la collecte des déchets ménagers peut aussi permettre d'optimiser le passage des camions ou encore un capteur dans les parkings souterrains de certaines villes, de connaître le taux d'occupation. Et enfin, sur la mobilité électrique, détecter les mauvais usages pour permettre de mieux partager les infrastructures de recharge pour véhicules électriques du SYADEN.





SITI11 : la SEMOP, une boîte à outils pour des solutions numériques adaptées



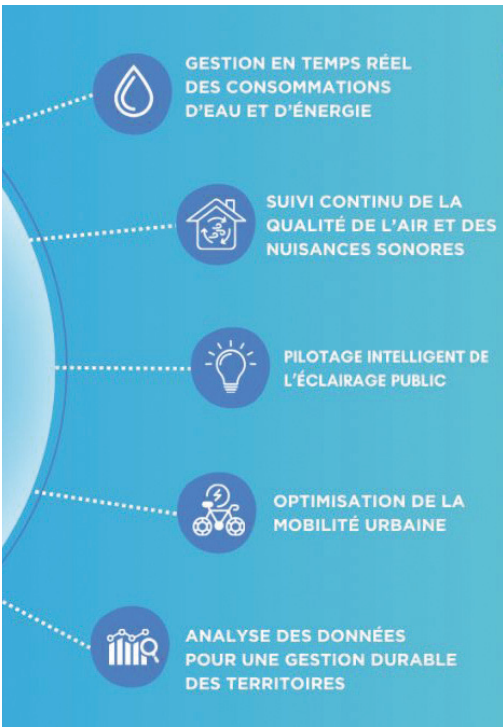
LA SEMOP, SITI 11, CRÉÉE FIN 2024, SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE À OPÉRATEUR UNIQUE, EST NÉE D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE PUBLIC-PRIVÉ AVEC, AUX CÔTÉS DU SYADEN, SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES ET DU NUMÉRIQUE, D'AUTRES EXPERTS DU NUMÉRIQUES : UBCITÉ, DÉVELOPPEUR DE SERVICES NUMÉRIQUES VALORISANT LA FIBRE OPTIQUE, ALTITUDE INFRA, ALSATIS TÉLÉCOM SPÉCIALISTE DES RÉSEAUX RADIO

ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES AUX TERRITOIRES ET CITÉ CONNECT, DES ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL SÉCURISÉ POUR LES COLLECTIVITÉS.

SITI11, « Solutions innovantes pour territoires intelligents », est une société d'économie mixte à opération particulière, la SEMOP qui a pour vocation de déployer et de mettre en service tous les usages numériques imaginables sur le territoire de l'Aude. Ce sont quatre partenaires unis pour développer un grand nombre de services innovants dans le département et aider ainsi à la transition numérique et écologique des territoires. SITI11 s'appuie sur tous les réseaux déployés auparavant, - les réseaux très haut débit, Faisceaux Hertiens (FH) et celui bas débit en cours de déploiement. SITI11, en cours de signature d'importants contrats sur le sujet des objets connectés,

cite, à titre d'exemple de services, les compteurs d'eau connectés qui intéressent notamment les opérateurs sur le Grand Narbonne et la régie d'eau de Carcassonne Agglo. Mais SITI11 peut aussi accompagner les collectivités en matière de communication électroniques mutualisées et sécurisées, de vidéoprotection optimisée utilisant la fibre optique du SYADEN, d'interconnexion des bâtiments administratifs, ou d'optimisation de l'éclairage public. Ce sont aussi des services, plus « basiques », mais tout aussi importants pour elles : les services informatiques, le stockage et l'hébergement des données de façon souveraine, la téléphonie. SITI 11 les aide à développer sur leur territoire tout ce qui est usage

du numérique de façon simple mais aussi négociée. L'effet de groupe permet en effet des tarifs attractifs. « On réfléchit aussi à des applications citoyennes qui permettront, par exemple, de faire remonter à la commune, de problèmes de voirie, des photos d'incivilités via une application », souligne Philippe Garcia, directeur de l'aménagement et des usages du numérique au SYADEN. Une boîte à outils numériques qui accompagne donc les communes dans leur développement numérique. Là encore les usages sont multiples et les possibilités infinies et la demande des élus importante. En complément, le SYADEN s'apprête, prochainement, à développer les services aux collectivités et à les



accompagne pour leur suivi en lançant une centrale d'achat visant à faciliter les démarches des communes notamment afin de pouvoir passer des commandes sur des services (accès à Internet...) et outils numériques dont elles ont besoin.



Eve DUBOIS-SOBRAI,
directrice de SITI 11

SITI11 N'A QUE QUELQUES MOIS. OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

SITI 11 en est au démarrage mais nous avons déjà commencé à commercialiser quelques services. Nous avons déployé la suite CitéCaaS de Cité Connect, conçue dans l'Aude et alternative à des géants du numérique notamment dans le Minervois, à La Redorte, Pépieux.

Nous sommes en train de déployer des procédés de vidéoprotection urbaine notamment à Pépieux aussi. À Lasbordes, c'est la suite qui sert à manager et superviser des objets connectés. Nous avons également accompagné la commune de Carlipa sur la partie téléphonie, fibre et Internet. Nous travaillons aussi avec les privés, notamment sur le sujet de l'eau.

COMMENT CELA SE PASSAIT-IL AVANT ?

Chaque entreprise pourvoyeuse de services démarchait, de son côté, les collectivités. Du coup, nous avions une hétérogénéité de solutions qui n'utilisaient pas forcément ou de façon optimisées les réseaux publics numériques. SITI11 permet

d'accompagner et de vulgariser tous ces services et usages numériques qui deviennent très vite très techniques, notamment en matière de sécurité informatique et d'objets connectés. Il faut vraiment accompagner ces communes pour une meilleure appréhension de ce qu'elles vont déployer chez elles. Cela permet aussi de valoriser toutes les infrastructures publiques construites précédemment par le SYADEN. La SEMOP a une durée de vie de 10 ans, elle ne fait que démarrer ; on va continuer à déployer et nous faire connaître sur le territoire mais les débuts sont déjà au-delà de ce que nous pensions. Il y avait une réelle attente des élus. Le déploiement du très haut débit est quasiment

terminé ; il faut maintenant soutenir les communes à valoriser cela et à mettre en place ces usages numériques qui se développent de plus en plus. Chaque collectivité est différente ; nous nous adaptons donc aux besoins de chacune d'entre elles. Toutes collectivités de l'Aude sont adhérentes du SYADEN. Elles lui ont fait confiance pour les réseaux d'énergies, les bornes de recharge pour véhicules électriques, les ENR et la maîtrise énergétique, le déploiement du très haut débit, là, avec cet outil SITI11 d'accélération des services à la population, elles vont le faire pour basculer sur la partie des territoires connectés.

Réseaux de chaleur renouvelables : le SYADEN a identifié une vingtaine de projets pour le territoire audois

APRÈS UN PREMIER PROJET DE RÉSEAU DE CHALEUR SUR LA COMMUNE DE LIMOUX, LE SYADEN A LANCÉ UNE ÉTUDE, AVEC LE SOUTIEN DE L'ADEME, AFIN DE VOIR OÙ D'AUTRES PROJETS POURRAIENT ÊTRE IMPLANTÉS SUR LE DÉPARTEMENT.

Un réseau de chaleur, c'est une chaufferie centralisée qui dessert plusieurs bâtiments via un échangeur avec un seul contrat et une seule gestion. Nombreuses sont les villes comme Toulouse, Montpellier qui en possèdent ; Pa-

ris a même le plus important d'Europe. En territoire audois, Narbonne a un réseau de chaleur concédé à un exploitant privé et le premier réseau de chaleur d'envergure exploité par une collectivité publique a vu le jour à Limoux, en 2022 pour alimenter l'hôpital, les écoles, les lycées, des loge-

ments... L'intercommunalité limouxine avait fait appel au SYADEN pour le porter. Le syndicat et ses élus ayant accepté d'investir, il a ainsi pu voir le jour.

Le SYADEN n'a pas souhaité s'arrêter là et des études ont été réalisées pour voir où d'autres réseaux de chaleur ou de froid renouvelables pourraient être implantés, ce qui a nécessité un important travail de collecte des consommations des divers bâtiments. À l'arrivée une bonne vingtaine de réseaux de chaleur pourraient être réalisés parmi lesquels dix-sept identifiés comme étant économiquement viables à date. Le SYADEN en est à présent au démarrage des communes et communautés de communes ou d'agglomération que le projet pourrait intéresser. L'heure est aux échanges avec leurs élus et ceci, afin de voir comment et si ils veulent s'investir ou le déléguer, par exemple à un privé.

UN SERVICE CLÉ EN MAIN

Quant aux économies... « C'est un service clé en main, pour lequel il n'y a pas de gestion, un prix de l'énergie stable. Souvent, il y a dans les réseaux de chaleur, deux, trois gros consommateurs qui permettent de stabiliser financièrement le projet », explique Yann Sicard, directeur Transition énergétique au SYADEN qui poursuit avec un autre enjeu, -celui environnemental : « Le bois, la géo-



thermie génèrent une importante économie de gaz à effets de serre. L'idée est d'avoir le maximum d'énergies renouvelables pour la production parce que moins chères. Pour l'instant il n'y a pas, non plus, d'obligation de non rejet de CO2 qui pèse sur les collectivités ou les structures privées mais c'est en train d'arriver. À terme, il y aura donc aussi un autre enjeu, celui d'échapper aux taxes carbone ». Public, privé...Les investissements ne seront pas forcément tous portés par le SYADEN qui souhaite néanmoins les voir aboutir.



Tony PIRES,
Responsable du service
production de chaleur
renouvelable

QUEL A ÉTÉ VOTRE RÔLE DANS CE PROJET DE RÉSEAUX DE CHALEUR ?

Ce schéma directeur va permettre le développement dans le temps de ces réseaux de chaleur ou de froid. Il ne faut pas oublier qu'un financement ADEME a permis la réalisation de

cette étude. Mon rôle, via le soutien des données analysées avec mon collaborateur Achille Liserra, a été d'étudier et d'arbitrer les différents scénarii. Il y a différentes dimensions de réseaux de chaleur/froid, plus ou moins importants et rentables. Il s'agissait d'associer un maximum de bâtiments dans un réseau, permettant ainsi aux collectivités et aux acteurs privés de déterminer le type de projet sur lequel ils seraient prêts à se positionner, sachant qu'il s'agit de pré-études, pas d'un projet définitif mais qui va permettre de basculer

dans une phase de conception plus soutenue s'il y a une volonté politique de réalisation derrière.

TOUS LES PROJETS SONT-ILS RENTABLES ?

À ce jour, il y a des scénarii qui ne le sont pas mais qui pourraient le devenir avec un programme immobilier qui viendrait à aboutir à proximité ou à la suite d'une évolution du prix de l'énergie fossile. L'objectif et la vision de l'ADEME c'est de promouvoir le développement de ces réseaux de chaleur et de froid. Il y a des cartographies qui ont

permis de recenser, à l'échelle du département, des réseaux de chaleur urbains et techniques. La différence entre les deux ? Pour celui urbain, il y a plusieurs maîtres d'ouvrage, - que ce soit public, parapublic, privé ; quant à celui technique, il est porté par un seul maître d'ouvrage. L'idée est que cela se fasse, il faut vraiment une volonté du territoire et un portage politique pour cela et il est donc indispensable de présenter ces résultats à l'ensemble des acteurs pour les amener à la réalisation. C'est l'objectif de cette seconde étape !



Laroque-de-Fa : de l'énergie solaire pour alimenter les bornes de recharge pour véhicules électriques

LAROQUE DE FA, DANS LES CORBIÈRES, EST REGARDÉE DE PRÈS POUR UN PROJET INNOVANT QU'ELLE ABRITE : L'ÉNERGIE PRODUITE PAR SON PARC PHOTOVOLTAÏQUE ALIMENTE DES BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES.

C'est un petit projet mais grand en matière d'innovation qui a vu le jour à Laroque-de-Fa, un petit projet au sol porté par la SEM ELO, Energies locales d'Occitanie qui appartient au SYADEN. La SEM ELO, société d'économie mixte SEM public, 85 % - privée 15 % qui développe des projets d'énergies renouvelables. Dans ce cas précis, le SYADEN, via la SEM ELO, a investi avec cette petite commune des Corbières pour construire un parc photovoltaïque dont la production est

directement vendue au SYADEN dans le but d'alimenter des bornes de recharge pour véhicules électriques à hauteur de 80%, le reste de la production étant réinjecté dans le réseau. « Il y a un intermédiaire unique, SELFEE, actionnaire de la SEM ELO », précise Yann Sicard, directeur Transition énergétique. Le SYADEN pilote le groupement d'achat d'électricité et le fait pour toutes les communes du département. « Nous sommes donc de gros consommateurs d'électricité, une électricité que nous achetons aujourd'hui. L'ob-



jectif est donc, demain, d'auto-consommer », souligne Yann Sicard. « C'est la raison pour laquelle le projet de Laroque-de-Fa est une première pierre,

il permet de montrer que cela fonctionne. Si demain, nous avons des parcs photovoltaïques, il nous sera possible de mettre une partie de cette production

au groupement d'achat du SYADEN via un intermédiaire unique avec qui nous fixerons la marge qu'il prendra. Laroque de Fa est donc regardée avec

beaucoup, beaucoup d'intérêt. Une grande innovation par ailleurs puisque ce type de projet, même à l'échelon national, est encore plutôt rare. »

Zoom Un nouveau souffle pour la SEM ELO

Elle a vu le jour en 2018, avec un capital, à ses débuts, d'1,4 million d'euros et portée par le SYADEN, le SIPEnR (SEM du Syndicat d'Énergie de Paris) et le Crédit Coopératif. La SEM a été créée pour accompagner et développer les projets photovoltaïques publics et parapublics. Une demande forte des élus qui avaient des projets et souhaitaient les piloter. « Nous avons donc créé la SEM pour porter le risque des études et co-investir avec nos communes. C'est vraiment une appropriation des produits de production audois. L'idée est vraiment d'avoir des outils qui appar-

tiennent aux Audois. Ce sont aussi des projets qui rapportent et du coup, les communes peuvent investir dans leur propre parc photovoltaïque ce qui leur génère des recettes. Avec les parcs traditionnels souvent portés par des privés, notamment des fonds d'investissement, cela échappe au département. Nous essayons donc de nous approprier cela et de le garder dans l'Aude », relève Yann Sicard. « Aujourd'hui, avec la SEM ELO, le SYADEN développe des projets avec les communes : parcs au sol, parcs éoliens, ombrières de parking, comme celles du centre hospitalier de Carcassonne et investit avec elles ».

UNE NOUVELLE PHASE DE CAPITALISATION

Le capital de départ, avec tous ces projets, ayant été consommé, une nouvelle phase de capitalisation de 2 millions d'euros supplémentaires vient d'être lancée pour laquelle le SYADEN a fait appel à ses actionnaires ainsi qu'à de nouveaux partenaires : Engelvén TP, spécialisé dans les raccordements de parcs photovoltaïques, la Banque Populaire et le Crédit agricole Languedoc. « Les projets sont développés par des structures publiques en concertation avec le maire. Les projets, du coup, sont mieux pensés, avec une logique d'aménagements et c'est plus fluide », estime M. Sicard.



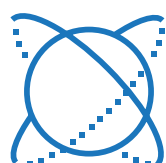
7

DOMAINES D'EXPERTISES



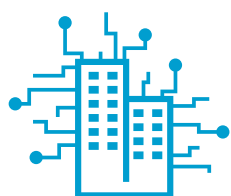
SYADen

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE



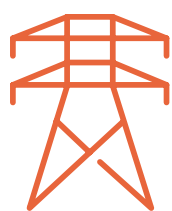
Télécommunications

Déploie le réseau public Très Haut Débit en fibre optique et THD Radio pour connecter l'Aude de demain et améliore la couverture en téléphonie mobile



Territoires connectés

Mutualise une expertise pour développer les usages et les services numériques des territoires ainsi que la numérisation cartographique des réseaux publics de l'Aude



Distribution d'électricité

Organise le service public de distribution et de fourniture d'électricité, et contrôle la qualité du service des partenaires (ENEDIS/EDF)



Éclairage public

Conseille et investit pour un éclairage public responsable et performant



Bornes de recharge pour véhicules électriques

Déploie le réseau public d'infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides REVEO (réseau régional d'Occitanie)



Transition Énergétique

Accompagne les collectivités vers la sobriété énergétique et la maîtrise de la production d'énergies renouvelables territoriales



Groupe d'achat d'énergies

Organise et coordonne des groupements de commande pour l'achat d'électricité et de gaz naturel des collectivités locales

AU SERVICE DU TERRITOIRE



15 rue Barbès - CS 20073 - 11890 Carcassonne 04 68 11 56 30 - contact@syaden.fr - syaden.net